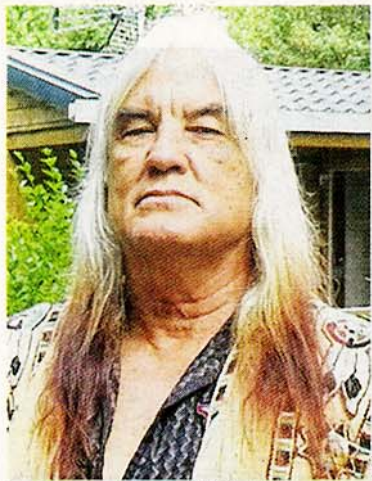


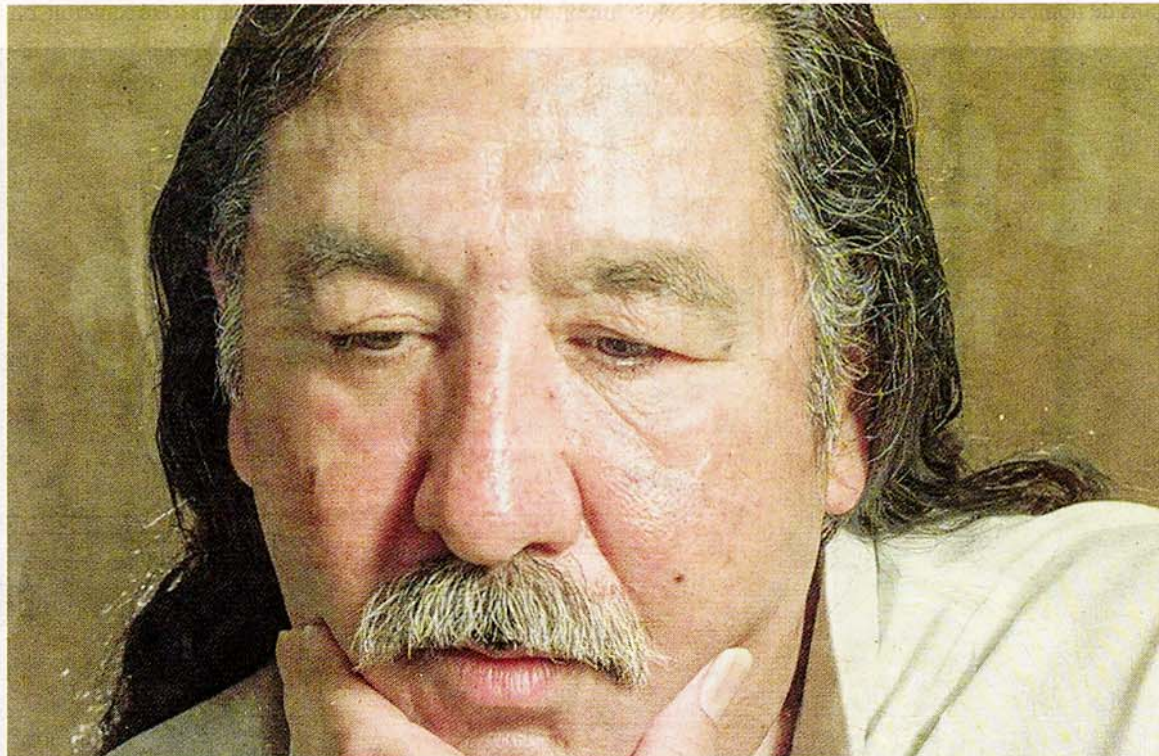
Une tournée en France pour la libération de Leonard, l'Indien d'Amérique



Paris, le 25 juin. David Hill, directeur du comité de soutien de Leonard Peltier, est venu en France faire entendre sa cause.

C'EST UNE FIGURE historique de la lutte pour les droits des Indiens d'Amérique. « Un prisonnier politique condamné sans preuves », affirment ses proches, qui se battent pour sa libération depuis son incarcération en 1976. Mais pour la justice américaine, Leonard Peltier est un criminel, coupable d'avoir participé à une fusillade qui a coûté la vie à deux agents du FBI lors d'une intervention dans une réserve du Dakota du Sud, le 26 juin 1975. A l'invitation du festival Mamm Douar de Saint-Nolff (Morbihan), le directeur de son comité de soutien, David Hill, effectue en ce moment son premier séjour en France. « Nous préparons un nouveau dossier de clémence auprès du président Obama », confie ce vieil ami du prisonnier.

Originaire de la tribu anishinabe sioux, Leonard Peltier, 69 ans, est membre de l'American Indian Movement (AIM), un groupe très actif créé en 1968. Dans les années 1970, les relations entre l'AIM et les autorités fédérales sont très tendues. C'est dans ce contexte qu'interviennent les événements du 26 juin. En fin de matinée, une course-poursuite s'en-



Leonard Peltier (ici en 1999) est en prison aux Etats-Unis depuis 1976 pour avoir participé à une fusillade dans laquelle deux agents du FBI sont morts. Ses proches, qui dénoncent une condamnation sans preuves, se battent pour sa libération. (AP/Joe Ledford.)

gage entre deux agents du FBI de 27 et 28 ans et un véhicule à l'intérieur duquel se trouvent trois personnes, dont Peltier. A l'issue de la poursuite, une fusillade s'engage. Les tireurs sont nombreux, 125 coups de feu sont échangés. Les deux policiers fédéraux sont exécutés à bout portant.

Son arme n'est pas celle qui a servi au crime

Au terme de son enquête, la justice identifie trois suspects. Les deux premiers sont jugés un an après les faits en l'absence de Peltier, en fuite au Canada. Mais ils sont acquittés, le tribunal retenant la légitime défense. « Comme ils n'ont pas pu avoir ceux qu'ils voulaient, ils ont attrapé celui qu'ils ont pu », analyse David Hill. Leonard Peltier devient alors l'un des

dix fugitifs les plus recherchés des Etats-Unis. Il est finalement arrêté puis extradé en décembre 1976 à l'issue d'une procédure controversée.

Lors du procès, de nombreux témoignages accablent le suspect. Mais la défense démontre que plusieurs témoins ont subi des pressions. Le 18 avril 1977, Leonard Peltier est finalement condamné à deux peines de prison à vie pour sa participation aux meurtres. « Je ne suis pas celui qui devrait être appelé criminel. C'est l'Amérique blanche raciste qui devrait être appelée comme tel, pour la destruction de nos terres et de mon peuple », assène-t-il au moment du verdict.

Les avocats du militant ne baissent pas les bras. En 1981, ils obtiennent un rapport balistique dans le-

quel on apprend que l'arme attribuée à Leonard Peltier n'était pas l'arme du crime. Un élément qui avait pesé lourd dans l'accusation. Malgré tout, les nombreuses voies de recours engagées échouent.

Amnesty International s'est saisi de son cas. « Dans l'intérêt de la justice et pour des raisons humanitaires, les autorités des Etats-Unis devraient demander la libération de Leonard Peltier », écrit l'organisation. Ses proches s'en remettent aujourd'hui à Barack Obama. « Tout est là pour démontrer son innocence : les mensonges des enquêteurs, les preuves fabriquées, les pressions sur les témoins, égrène David Hill. Le président a fait campagne sur le changement : qu'il commence par libérer Leonard ! »

TIMOTHÉE BOUTRY